



Conseil économique et social

Distr. générale
17 mai 2019
Français
Original : anglais

Session de 2019

26 juillet 2018-24 juillet 2019

Point 18 i) de l'ordre du jour

**Questions relatives à l'économie et à l'environnement :
information géospatiale**

Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques sur les travaux de sa session de 2019

(New York, 29 avril-3 mai 2019)

Résumé

La session de 2019 du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, tenue en application de la résolution 2018/2 du Conseil économique et social, s'est déroulée au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 29 avril au 3 mai 2019.

On trouvera dans le présent rapport un aperçu des activités entreprises par le Groupe d'experts pendant la session ainsi que ses principales conclusions, l'accent étant mis sur l'importance des travaux qu'il mène pour aider les États Membres à recueillir, à normaliser et à diffuser les noms géographiques, ainsi qu'à créer des autorités toponymiques nationales.



I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

A. Recommandations soumises au Conseil pour adoption

1. Le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques recommande au Conseil économique et social d'adopter les recommandations suivantes :

Recommandation 1

Le Conseil économique et social :

a) décide que le Bureau du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques doit, en consultation avec les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, s'atteler à élaborer un projet de plan stratégique et de programme de travail pour le Groupe d'experts restructuré, dans lequel devront figurer, entre autres, les éléments suivants :

- i) le mandat et la structure du Groupe ;
- ii) l'appui à la création d'autorités toponymiques nationales et au renforcement du fonctionnement des autorités existantes ;
- iii) la mise en place de dispositifs de financement (tels qu'un fonds d'affectation spéciale) à l'appui de l'exécution du plan stratégique ;
- iv) la stratégie d'image et de promotion du Groupe ;
- v) les priorités et principaux objectifs de son organe de tutelle, le Conseil économique et social ;
- vi) un calendrier de travail approprié ;

b) décide également que le projet de plan stratégique et de programme de travail sera diffusé aux États Membres pour examen avant son adoption à la deuxième session du Groupe d'experts.

Recommandation 2

Le Conseil économique et social :

décide que le Bureau du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques doit, en étroite consultation avec les États Membres, revoir les procédures et les délais en ce qui concerne l'établissement des rapports des pays et leur présentation aux sessions du Groupe d'experts, et faciliter le recours aux méthodes interactives pour la présentation de leur contenu.

Recommandation 3

Le Conseil économique et social :

décide que les groupes de travail compétents du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (à savoir le Groupe de travail sur l'évaluation et la mise en œuvre, le Groupe de travail sur les noms géographiques et le patrimoine culturel et le Groupe de travail sur les fichiers de données toponymiques et les nomenclatures) doivent examiner les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social mentionnées dans le document [GEGN.2/2019/83](#) afin d'évaluer leur incidence sur les travaux du Groupe d'experts et soumettre à ce dernier, pour examen à sa deuxième session, un rapport présentant leurs conclusions.

Recommandation 4

Le Conseil économique et social :

décide que, par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale pour l'Afrique, le Bureau du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques doit continuer d'exhorter la Commission économique pour l'Afrique à collaborer avec le Groupe d'experts, s'agissant par exemple de la mise au point de l'application GeoNyms et de l'exécution du Plan d'action de Gaborone sur les activités concernant les noms géographiques en Afrique, de manière à contribuer à la normalisation des noms géographiques des pays d'Afrique.

Recommandation 5

Le Conseil économique et social :

décide que le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques doit créer un groupe spécial, relevant du Groupe de travail sur les noms géographiques et le patrimoine culturel, qui sera chargé de déterminer les avantages et la portée de l'étude des principes et méthodes d'écriture des toponymes issus de langues non écrites.

Recommandation 6

Le Conseil économique et social :

encourage le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques à maintenir le contact avec le personnel de la Division de la documentation du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, afin de faciliter ses travaux et de l'aider à optimiser l'utilisation des toponymes, comme suite aux débats tenus entre les membres du Groupe et le personnel de la Division.

B. Décisions portées à l'attention du Conseil

2. Les décisions suivantes, adoptées par le Groupe d'experts, sont portées à l'attention du Conseil :

Décision 1/2019/1**Rapport du Président**

Le Groupe d'experts a :

- a) pris acte du rapport de son président ;
- b) s'est félicité du dynamisme de son président, des travaux accomplis par son bureau et par les convocateurs de ses groupes de travail, de l'appui fourni par la Division de statistique et de l'apport de toute autre partie liée à l'ONU, qui lui ont permis de modifier sa structure avec succès, tout en conservant les mêmes objectifs et priorités ;
- c) noté qu'il devait atteindre de toute urgence ses objectifs et adapter ses travaux de manière à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable ;
- d) encouragé ses membres et ceux des délégations à poursuivre et à accroître leur participation active à ses travaux.

Décision 1/2019/2
Rapport du secrétariat

Le Groupe d'experts a :

a) pris acte du rapport de son secrétariat dans lequel sont décrites les activités que ce dernier a menées pendant deux ans à l'appui des travaux du Groupe, en particulier pour préparer la première session du Groupe d'experts sous sa nouvelle forme ;

b) s'est félicité des travaux menés par son secrétariat, par la Division de statistique et par les bénévoles parmi les membres du Groupe pour concevoir et lancer son nouveau site et contribuer à l'enrichissement permanent de la base de données mondiale en ligne et géoréférencée des noms géographiques, vouée à remplacer l'application protégée ;

c) pris note de la suggestion de son secrétariat l'invitant à élaborer un plan stratégique et un programme de travail pour ce qui est de la conduite future de ses travaux.

Décision 1/2019/3
Rapports des pays, des divisions et du Groupe de travail sur les noms de pays

Le Groupe d'experts a :

a) pris acte des rapports présentés par 41 pays, s'est félicité de l'étendue des informations communiquées et relevé, parmi les sujets abordés : les bases de données toponymiques, les noms de minorités et de groupes autochtones, les noms et adresses géographiques, les publications, les colloques spécialisés, la production participative et la démocratisation des noms géographiques ;

b) souligné que les pays qui n'avaient pas de programme de normalisation actif pouvaient s'inspirer comme modèle à adopter des rapports d'autres pays ;

c) engagé toutes les parties à continuer de se référer et de se conformer aux résolutions adoptées aux 11 conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, afin de démontrer leur pertinence et leur intérêt ;

d) pris acte des rapports présentés par 12 de ses 24 divisions géographiques et linguistiques et constaté avec satisfaction qu'ils constituent une mine précieuse d'informations relatives aux méthodes, aux enjeux et aux techniques ;

e) invité les divisions à concevoir leurs travaux en tenant compte des retours donnés à d'autres divisions et encouragé les pays à continuer d'appuyer les activités de ces dernières, en particulier de celles dont le fonctionnement laisse à désirer ;

f) pris acte du rapport du Groupe de travail sur les noms de pays, accompagné de la liste des noms de pays à l'usage du Groupe d'experts, et de deux autres rapports relatifs aux noms de pays utilisés dans les pays respectifs ;

g) pris note avec appréciation des travaux du Groupe de travail sur les noms de pays.

Décision 1/2019/4
Coopération et liaison avec d'autres organisations

Le Groupe d'experts a :

a) pris acte des rapports présentés par les attachés de liaison du Conseil international des sciences onomastiques, de la Commission conjointe de l'Association cartographique internationale et de l'Union géographique internationale pour la

toponymie et de l'Organisation hydrographique internationale, ainsi que par le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ;

b) constaté qu'il importait d'entretenir le contact avec les organisations avec lesquelles il était en relation ;

c) pris acte des rapports présentés par le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et par son propre bureau au sujet de la coopération entre le Groupe d'experts et le Comité d'experts ;

d) s'est félicité de la coopération avec le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et invité les États Membres à s'efforcer d'en favoriser le renforcement à l'échelon national.

Décision 1/2019/5

Normalisation nationale et internationale des noms géographiques

Le Groupe d'experts a :

a) pris acte des 15 rapports qui lui ont été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour, dont 14 pour présentation et 1 pour information ;

b) s'est déclaré satisfait de l'examen des questions soulevées dans les différents programmes nationaux de normalisation présentés dans ces rapports ;

c) félicité les pays ayant sensiblement progressé dans l'élaboration ou l'analyse de leurs programmes de travail ;

d) noté plusieurs tendances, dont l'importance de préserver l'identité et le patrimoine culturel, la communication avec les populations locales sur les questions de dénomination, la divulgation et la clarification des principes adoptés, les méthodes et procédures de normalisation et l'amélioration, l'approfondissement et l'élargissement du champ des activités de collecte, de traitement et de classification des noms géographiques ;

e) noté avec satisfaction la récente mise à jour de l'inventaire des directives toponymiques et l'ajout de liens vers diverses sources ;

f) encouragé les États Membres qui ne l'avaient pas encore fait à élaborer des directives toponymiques, selon le modèle proposé par le Coordonnateur, puis à les mettre à jour régulièrement et à informer le Groupe d'experts, à ses sessions à venir, des activités menées dans ce domaine ;

g) proposé que le modèle et le format des directives toponymiques soient soumis à un examen dans l'optique de les améliorer et de les actualiser.

Décision 1/2019/6

Avantages socioéconomiques, appui au développement durable, mesures d'application des résolutions prises ou envisagées et évaluation des travaux du Groupe d'experts (Groupe de travail sur l'évaluation et la mise en œuvre)

Le Groupe d'experts a :

a) pris acte des rapports présentés au titre de ce point de l'ordre du jour ;

b) remercié le Groupe de travail d'avoir cherché à améliorer l'efficacité du fonctionnement du Groupe d'experts, en particulier dans le cadre de sa restructuration, et s'est félicité des mesures prises pour promouvoir l'application des résolutions, telles que la création de la base de données multilingue relative aux résolutions ;

c) s'est félicité des travaux mis en œuvre pour que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 soit intégré dans le domaine de la normalisation des noms géographiques, aux niveaux tant du Groupe d'experts que des États Membres.

Décision 1/2019/7

Questions relatives à la publicité et au financement des travaux du Groupe d'experts (Groupe de travail sur la publicité et le financement)

Le Groupe d'experts a :

a) pris acte des deux rapports qui lui ont été présentés au titre de ce point de l'ordre du jour ;

b) s'est déclaré satisfait de l'examen des questions nouvelles relatives à la publicité et au financement de ses projets, figurant dans ces rapports ;

c) encouragé les parties prenantes à multiplier les programmes de collaboration en vue de l'élaboration d'un modèle plus viable de financement des projets.

Décision 1/2019/8

Activités de normalisation à l'échelle nationale en Afrique (Équipe spéciale pour l'Afrique)

Le Groupe d'experts a :

a) pris acte du rapport présenté par le Coordonnateur de l'Équipe spéciale pour l'Afrique et s'est félicité des activités menées en matière de normalisation des noms géographiques en Afrique ;

b) invité les parties prenantes à prendre des mesures propres à accroître le nombre d'experts de pays d'Afrique qui prennent part à ses travaux, compte tenu de leur faible taux de participation à sa session en cours ;

c) souligné qu'il était de la plus haute importance d'entretenir les liens avec la Commission économique pour l'Afrique en vue de collaborer davantage à la normalisation des noms géographiques.

Décision 1/2019/9

Formation en toponymie (Groupe de travail sur les stages de formation en toponymie)

Le Groupe d'experts a :

a) pris acte du rapport qui lui a été présenté au titre de ce point de l'ordre du jour ;

b) noté avec satisfaction que l'Indonésie avait annoncé deux stages de formation en toponymie et que la Jamaïque avait demandé l'organisation d'un stage dans la région des Caraïbes, et encouragé les parties prenantes à continuer d'étudier les possibilités ;

c) pris note de la demande d'élaboration d'une liste des régions dans lesquelles des stages de formation en toponymie pourraient se tenir.

Décision 1/2019/10

Activités relevant du Groupe de travail sur la terminologie toponymique

Le Groupe d'experts a :

- a) pris acte des rapports présentés au titre de ce point de l'ordre du jour ;
- b) félicité le Groupe de travail pour la création de la base de données terminologique en ligne ;
- c) encouragé le Groupe de travail à continuer de tenir compte des suggestions (ajouts, modifications et corrections) concernant la base de données de terminologie toponymique.

Décision 1/2019/11

Les noms géographiques en tant qu'expressions de culture, de patrimoine et d'identité (y compris les questions intéressant les langues autochtones, minoritaires et régionales et le multilinguisme) (Groupe de travail sur les noms géographiques et le patrimoine culturel)

Le Groupe d'experts a :

- a) pris acte des rapports présentés au titre de ce point de l'ordre du jour ;
- b) constaté que la question des noms géographiques et du patrimoine culturel recouvrait un large éventail de sujets ;
- c) exprimé le souhait de voir les experts du Groupe continuer d'échanger des données d'expérience au niveau des pays et d'avoir des contacts avec les groupes autochtones, afin de s'instruire mutuellement et de promouvoir leur travail ;
- d) accueilli avec satisfaction l'initiative lancée par le Coordonnateur de l'Équipe spéciale pour l'Afrique en faveur de la création d'un groupe spécial sur les systèmes de transcription des langues non écrites.

Décision 1/2019/12

Exonymes (Groupe de travail sur les exonymes)

Le Groupe d'experts a :

- a) pris acte des rapports présentés au titre de ce point de l'ordre du jour ;
- b) s'est félicité de la poursuite des débats sur la nature des exonymes et de l'échange, par l'intermédiaire du Groupe de travail, d'informations sur les exonymes relatifs à certaines zones linguistiques ;
- c) encouragé les parties à continuer de dresser et de diffuser des listes d'exonymes et invité les autres groupes linguistiques et nationaux à participer à ces travaux.

Décision 1/2019/13

Fichiers de données toponymiques et nomenclatures (traitement de données et outils, gestion de bases de données et diffusion de données : produits et services) (Groupe de travail sur les fichiers de données toponymiques et les nomenclatures)

Le Groupe d'experts a :

- a) pris acte du rapport sur les activités récentes et en cours présenté par le Convocateur du Groupe de travail et des neuf rapports soumis par des experts issus de huit États Membres ;
- b) s'est déclaré satisfait des renseignements communiqués et de la participation active de ses membres lors de leurs interventions en séance plénière ;
- c) constaté que la plupart des activités menées dans les pays concernaient la mise en place de bases de données, de services et d'applications nationaux destinés à

fournir des toponymes à diverses fins, telles que la gestion des terres, la santé, les urgences et la prestation d'autres services ;

d) pris note des procédés technologiques, comme celui des données liées, qui permettent d'établir des données toponymiques et que le Groupe de travail devrait étudier à l'avenir ;

e) constaté que les évolutions étaient pleinement conformes à la résolution VIII/6 de la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, dans laquelle il était recommandé de mieux intégrer les noms géographiques dans les infrastructures nationales et régionales de données géospatiales ;

f) encouragé les membres du Groupe de travail à poursuivre leurs activités.

Décision 1/2019/14

Systèmes d'écriture et prononciation (Groupe de travail sur les systèmes de romanisation)

Le Groupe d'experts a :

a) pris acte du rapport sur les activités récentes et en cours présenté par le Convocateur du Groupe de travail ;

b) encouragé les États Membres n'ayant pas de système national de romanisation à entrer en contact avec le Groupe de travail en vue de la mise au point d'un système reconnu.

Décision 1/2019/15

Coopération avec la Division de la documentation

Le Groupe d'experts a :

a) pris acte du rapport oral relatif à la table ronde sur les pratiques touchant les noms géographiques à laquelle ont assisté des membres du Groupe d'experts et de la Division de la documentation du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences ;

b) encouragé les deux parties à établir des voies de communication afin de faciliter l'échange d'informations sur l'utilisation adéquate des noms géographiques.

II. Points examinés par le Groupe d'experts

A. Rapports de la présidence et du secrétariat

3. Le Groupe d'experts a examiné le point 4 de son ordre du jour à ses 1^{re} et 10^e séances, les 29 avril et 3 mai 2019. Il était saisi du rapport de son président (voir [GEGN.2/2019/4](#)), que ce dernier a présenté, et du rapport de son secrétariat (voir [GEGN.2/2019/5](#)), qu'un représentant du secrétariat a présenté.

4. À la 1^{re} séance, le 29 avril, des représentants d'États Membres, s'exprimant également au nom de leurs divisions géographiques et linguistiques respectives, des représentants du secrétariat et le Président du Groupe d'experts ont fait des déclarations.

Décisions prises par le Groupe d'experts

5. À sa 10^e séance, le 3 mai, le Groupe d'experts a adopté deux projets de décision déposés par ses rapporteurs, tels que modifiés oralement (voir sect. I.B, décisions 1/2019/1 et 1/2019/2).

B. Rapports des pays, des divisions et du Groupe de travail sur les noms de pays

6. Le Groupe d'experts a examiné les points 5 a) à 5 d) de son ordre du jour, relatifs aux rapports des pays, des divisions et du Groupe de travail sur les noms de pays, à ses 2^e et 10^e séances, les 29 avril et 3 mai 2019. À sa 2^e séance, il était saisi, pour information et examen, de 60 rapports soumis par des États Membres, par ses divisions géographiques et linguistiques et par le Groupe de travail sur les noms de pays.

7. À la même séance, des représentants d'États Membres, s'exprimant également au nom de leurs divisions géographiques et linguistiques respectives, le Président du Groupe d'experts et la Coordinatrice conjointe du Groupe de travail sur les noms de pays ont fait des déclarations.

Décision prise par le Groupe d'experts

8. À sa 10^e séance, le 3 mai, le Groupe d'experts a adopté un projet de décision déposé par ses rapporteurs, tel que modifié oralement (voir sect. I.B, décision 1/2019/3).

C. Rapport sur la liaison avec d'autres organisations

9. Le Groupe d'experts a examiné le point 6 de son ordre du jour à ses 3^e et 10^e séances, les 30 avril et 3 mai 2019. À sa 3^e séance, il était saisi, pour information et examen, de six rapports qui ont été présentés par les représentants des organismes concernés.

10. À la même séance, des représentants d'États Membres, s'exprimant également au nom de leurs divisions géographiques et linguistiques respectives, et le Président du Groupe d'experts ont fait des déclarations.

Décision prise par le Groupe d'experts

11. À sa 10^e séance, le 3 mai, le Groupe d'experts a adopté un projet de décision déposé par ses rapporteurs (voir sect. I.B, décision 1/2019/4).

D. Normalisation nationale et internationale des noms géographiques

12. Le Groupe d'experts a examiné le point 7 de son ordre du jour à ses 3^e à 6^e séances et à sa 10^e séance, les 30 avril, 1^{er} mai et 3 mai 2019. À ses 3^e à 6^e séances, il était saisi, pour information et examen, de 20 rapports qui ont été présentés par les représentants des États Membres concernés et les convocateurs des groupes de travail concernés.

13. Aux 3^e et 4^e séances, le 30 avril, des représentants d'États Membres, s'exprimant également au nom de leurs divisions géographiques et linguistiques respectives, et le Président du Groupe d'experts ont fait des déclarations.

Décision prise par le Groupe d'experts

14. À sa 10^e séance, le 3 mai, le Groupe d'experts a adopté un projet de décision déposé par ses rapporteurs (voir sect. I.B, décision 1/2019/5).

E. Avantages socioéconomiques, appui au développement durable, mesures d'application des résolutions prises ou envisagées et évaluation des travaux du Groupe d'experts (Groupe de travail sur l'évaluation et la mise en œuvre)

15. Le Groupe d'experts a examiné le point 8 de son ordre du jour à ses 6^e et 10^e séances, les 1^{er} et 3 mai 2019. À sa 6^e séance, il était saisi, pour information et examen, de six rapports qui ont été présentés par les représentants des États Membres concernés et le Convocateur du Groupe de travail.

16. À la même séance, des représentants d'États Membres, s'exprimant également au nom de leurs divisions géographiques et linguistiques respectives, et le Président du Groupe d'experts ont fait des déclarations.

Décision prise par le Groupe d'experts

17. À sa 10^e séance, le 3 mai, le Groupe d'experts a adopté un projet de décision déposé par ses rapporteurs, tel que modifié oralement (voir sect. I.B, décision 1/2019/6).

F. Questions relatives à la publicité et au financement des travaux du Groupe d'experts (Groupe de travail sur la publicité et le financement)

18. Le Groupe d'experts a examiné le point 9 de son ordre du jour à ses 6^e et 10^e séances, les 1^{er} et 3 mai 2019. À sa 6^e séance, il était saisi, pour information et examen, de deux rapports qui ont été présentés par les représentants des États Membres concernés et le Convocateur du Groupe de travail.

19. À la même séance, des représentants d'États Membres, s'exprimant également au nom de leurs divisions géographiques et linguistiques respectives, et le Président du Groupe d'experts ont fait des déclarations.

Décision prise par le Groupe d'experts

20. À sa 10^e séance, le 3 mai, le Groupe d'experts a adopté un projet de décision déposé par ses rapporteurs (voir sect. I.B, décision 1/2019/7).

G. Activités de normalisation à l'échelle nationale en Afrique (Équipe spéciale pour l'Afrique)

21. Le Groupe d'experts a examiné le point 10 de son ordre du jour à ses 7^e et 10^e séances, les 2 et 3 mai 2019. À sa 7^e séance, il était saisi du rapport de l'Équipe spéciale pour l'Afrique (voir [GEGN.2/2019/15](#)), qu'a présenté le Coordonnateur de l'Équipe.

22. À la même séance, des représentants d'États Membres, s'exprimant également au nom de leurs divisions géographiques et linguistiques respectives, le Coordonnateur de l'Équipe et le Président du Groupe d'experts ont fait des déclarations.

Décision prise par le Groupe d'experts

23. À sa 10^e séance, le 3 mai, le Groupe d'experts a adopté un projet de décision déposé par ses rapporteurs (voir sect. I.B, décision 1/2019/8).

H. Formation en toponymie (Groupe de travail sur les stages de formation en toponymie)

24. Le Groupe d'experts a examiné le point 11 de son ordre du jour à ses 7^e et 10^e séances, les 2 et 3 mai 2019. À sa 7^e séance, il était saisi, pour information et examen, d'un document de séance (GEGN.2/2019/CRP.107) qu'a présenté le Convocateur du Groupe de travail.

25. À la même séance, des représentants d'États Membres, s'exprimant également au nom de leurs divisions géographiques et linguistiques respectives, et le Convocateur du Groupe de travail ont fait des déclarations.

Décision prise par le Groupe d'experts

26. À sa 10^e séance, le 3 mai, le Groupe d'experts a adopté un projet de décision déposé par ses rapporteurs (voir sect. I.B, décision 1/2019/9).

I. Terminologie toponymique (Groupe de travail sur la terminologie toponymique)

27. Le Groupe d'experts a examiné le point 12 de son ordre du jour à ses 7^e et 10^e séances, les 2 et 3 mai 2019. À sa 7^e séance, il était saisi, pour information et examen, d'un document de séance (GEGN.2/2019/CRP.102) qu'a présenté le Coordonnateur du Groupe de travail. Il était également saisi d'un rapport (voir [GEGN.2/2019/48](#)), qu'a présenté le Coordonnateur de l'Équipe spéciale pour l'Afrique.

28. À la même séance, des représentants d'États Membres, s'exprimant également au nom de leurs divisions géographiques et linguistiques respectives, le Convocateur du Groupe de travail et le Coordonnateur de l'Équipe spéciale pour l'Afrique ont fait des déclarations.

Décision prise par le Groupe d'experts

29. À sa 10^e séance, le 3 mai, le Groupe d'experts a adopté un projet de décision déposé par ses rapporteurs (voir sect. I.B, décision 1/2019/10).

J. Les noms géographiques en tant qu'expressions de culture, de patrimoine et d'identité (y compris les questions intéressant les langues autochtones, minoritaires et régionales et le multilinguisme) (Groupe de travail sur les noms géographiques et le patrimoine culturel)

30. Le Groupe d'experts a examiné le point 13 de son ordre du jour à ses 7^e, 8^e et 10^e séances, les 2 et 3 mai 2019. À sa 7^e séance, il était saisi, pour information et examen, de 11 rapports qu'a présentés la Convocatrice du Groupe de travail.

31. Aux 7^e et 8^e séances, le 2 mai, des représentants d'États Membres, s'exprimant également au nom de leurs divisions géographiques et linguistiques respectives, la

Convocatrice du Groupe de travail et le Président du Groupe d'experts ont fait des déclarations.

Décision prise par le Groupe d'experts

32. À sa 10^e séance, le 3 mai, le Groupe d'experts a adopté un projet de décision déposé par ses rapporteurs (voir sect. I.B, décision 1/2019/11).

K. Exonymes (Groupe de travail sur les exonymes)

33. Le Groupe d'experts a examiné le point 14 de son ordre du jour à ses 8^e et 10^e séances, les 2 et 3 mai 2019. Il était saisi, pour information et examen, de six rapports qui ont été présentés par les représentants des États Membres concernés et le Convocateur du Groupe de travail.

34. À la 8^e séance, le 2 mai, des représentants d'États Membres, s'exprimant également au nom de leurs divisions géographiques et linguistiques respectives, le Convocateur du Groupe de travail et le Président du Groupe d'experts ont fait des déclarations.

Décision prise par le Groupe d'experts

35. À sa 10^e séance, le 3 mai, le Groupe d'experts a adopté un projet de décision déposé par ses rapporteurs (voir sect. I.B, décision 1/2019/12).

L. Fichiers de données toponymiques et nomenclatures (traitement de données et outils, gestion de bases de données et diffusion de données : produits et services)

(Groupe de travail sur les fichiers de données toponymiques et les nomenclatures)

36. Le Groupe d'experts a examiné le point 15 de son ordre du jour à ses 8^e à 10^e séances, les 2 et 3 mai 2019. À sa 8^e séance, il était saisi, pour information et examen, de 10 rapports qui ont été présentés par les représentants des États Membres concernés et le Convocateur du Groupe de travail.

37. Aux 8^e et 9^e séances, les 2 et 3 mai, des représentants d'États Membres, s'exprimant également au nom de leurs divisions géographiques et linguistiques respectives, le Convocateur du Groupe de travail et le Président du Groupe d'experts ont fait des déclarations.

Décision prise par le Groupe d'experts

38. À sa 10^e séance, le 3 mai, le Groupe d'experts a adopté un projet de décision déposé par ses rapporteurs (voir sect. I.B, décision 1/2019/13).

M. Systèmes d'écriture et prononciation (Groupe de travail sur les systèmes de romanisation)

39. Le Groupe d'experts a examiné le point 16 de son ordre du jour à ses 9^e et 10^e séances, le 3 mai 2019. À sa 9^e séance, il était saisi, pour information et examen, d'un rapport (voir [GEGN.2/2019/11](#)) qu'a présenté le Coordonnateur conjoint du Groupe de travail. Il était également saisi d'un rapport sur les systèmes d'écriture sâme en Suède (voir [GEGN.2/2019/59](#)).

40. À la même séance, le représentant d'un État Membre, s'exprimant également au nom de la Division arabe, la Convocatrice conjointe du Groupe de travail et le Président du Groupe d'experts ont fait des déclarations.

Décision prise par le Groupe d'experts

41. À sa 10^e séance, le 3 mai, le Groupe d'experts a adopté un projet de décision déposé par ses rapporteurs (voir sect. I.B, décision 1/2019/14).

N. Autres questions de toponymie

42. Aucun document n'a été soumis au titre du point 17 de l'ordre du jour.

O. Exposés spéciaux

43. Au cours de la session, le Groupe d'experts a entendu quatre exposés spéciaux, qui ont suscité des débats stimulants. Les thèmes étaient les suivants :

a) « Le Programme 2030, le Conseil économique et social et le forum politique de haut niveau pour le développement durable » : exposé présenté à la 3^e séance par la représentante du Bureau de l'appui aux mécanismes intergouvernementaux et de la coordination au service du développement durable (Département des affaires économiques et sociales). Le Président et les représentants de la Division de l'Asie du Sud-Est, de la Division néerlandophone et germanophone et de la Division de l'Asie orientale (sauf la Chine) ont formulé des observations et posé des questions, auxquelles l'oratrice a répondu ;

b) « Les limites administratives du deuxième niveau » : exposé présenté à la 5^e séance par le représentant de la Section de l'information géospatiale (Bureau de l'informatique et des communications). Le Président et les représentants de l'Association cartographique internationale, de la Division des pays nordiques, de la Division du Royaume-Uni, de la Division des États-Unis d'Amérique et du Canada, de la Division de l'Asie du Sud-Est, de la Division de l'Afrique de l'Est, de la Division indienne, de la Division arabe, de la Division de l'Asie orientale (sauf la Chine) et de la Division romano-hellénique ont formulé des observations et posé des questions, auxquelles l'orateur a répondu ;

c) « Questions autochtones et patrimoine culturel » : exposé présenté à la 7^e séance par le représentant de l'Instance permanente sur les questions autochtones. Les représentants de la Division balte, de l'Association cartographique internationale, de la Division du Royaume-Uni, de la Division de l'Asie du Sud-Est, de la Division des pays nordiques et de la Division francophone ont formulé des observations et posé des questions, auxquelles l'orateur a répondu ;

d) « Divergences entre les « données fiables » dans le cycle de gestion des catastrophes » : exposé présenté à la 9^e séance par les représentants du Climate Centre de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de l'Institut international de recherche sur le climat et la société. Les représentants de la Division arabe, de la Division de l'Asie orientale (sauf la Chine), de la Division de l'Asie du Sud-Est, de la Division francophone et de la Division de l'Amérique latine ont formulé des observations et posé des questions, auxquelles les orateurs ont répondu.

III. Ordre du jour provisoire, lieu et dates de la deuxième session (2021)

44. Le Groupe d'experts a examiné le point 18 de son ordre du jour à sa 10^e séance, le 3 mai 2019. Il était saisi de l'ordre du jour provisoire de sa session de 2021 (GEGN.2/2021/1) et de dates et de lieux. Il a décidé que sa deuxième session se tiendrait au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, du 3 au 7 mai 2021.

45. À la même séance, des experts des Pays-Bas, de l'Arabie saoudite, de la République islamique d'Iran et de la République de Corée ont formulé des observations et posé des questions. Le Président du Groupe d'experts et le Directeur de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales ont fait des déclarations et répondu aux questions.

Décision prise par le Groupe d'experts

46. À sa 10^e séance, le 3 mai, le Groupe d'experts a approuvé l'ordre du jour provisoire (GEGN.2/2021/1) tel que révisé oralement, les dates et le lieu de sa session de 2021.

47. À la même séance, au titre du point 22 de son ordre du jour et conformément aux articles 7 et 8 de son règlement intérieur, joint en annexe à la décision 2018/264 du Conseil économique et social, le Groupe d'experts a élu par acclamation les membres de son bureau pour sa deuxième session :

Président :

Pierre Jaillard (France)

Vice-Présidents :

Hasanuddin Abidin (Indonésie)

Sungjae Choo (République de Corée)

Rapporteurs :

Trent Palmer (États-Unis d'Amérique)

Wendy Shaw (Nouvelle-Zélande)

IV. Adoption du rapport

48. Le Groupe d'experts a examiné le point 21 de son ordre du jour à sa 10^e séance, le 3 mai. Il était saisi du projet de rapport sur les travaux de sa session de 2019 (GEGN.2/2019/L.1) et d'un document non officiel contenant des projets de conclusion, de recommandation et de décision, qui ont été présentés par ses rapporteurs.

49. À la même séance, le Président du Groupe d'experts, les rapporteurs et des experts de la République islamique d'Iran, de la Norvège, de l'Allemagne, de la France, de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de la Lettonie et de la République de Corée ont fait des déclarations et soulevé des questions, qui ont conduit à l'introduction de modifications dans le projet de rapport et le document non officiel.

Mesures prises par le Groupe d'experts

50. À sa 10^e séance, le 3 mai, le Groupe d'experts a adopté le projet de rapport sur les travaux de sa session de 2019, tel que modifié oralement, ainsi que les projets de conclusion, de recommandation et de décision figurant dans le document non officiel, et il a chargé ses rapporteurs d'établir la version définitive du rapport en y rendant compte de la 10^e séance.

V. Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

51. Conformément à la résolution 2018/2 du Conseil économique et social, le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques a tenu sa première session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 29 avril au 3 mai 2019. Il a tenu 10 séances.

B. Participation

52. Ont participé à la session 280 personnes représentant 70 États Membres de l'Organisation des Nations Unies et les divisions géographiques et linguistiques du Groupe d'experts (voir annexe). La liste des participants figure dans le document [GEGN.2/2019/INF.4](#).

C. Bureau

53. Le Bureau du Groupe d'experts pour la session était composé des membres suivants :

Président :

Bill Watt (Australie)

Vice-Présidents :

Hasanuddin Abidin (Indonésie)

Peder Gammeltoft (Norvège)

Rapporteurs :

Sungjae Choo (République de Corée)

Trent Palmer (États-Unis d'Amérique)

54. On trouvera le nom des présidents de division à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/ungegn/divisions/>.

55. Les coordonnateurs des groupes de travail étaient les suivants :

Équipe spéciale pour l'Afrique

Coordonnateur :

Brahim Atoui

Directives toponymiques à l'usage des éditeurs de cartes et autres éditeurs, applicables au niveau international

Coordonnateur :

Gerhard Rampl

Groupe de travail sur les stages de formation en toponymie

Convocateur :

Peder Gammeltoft

Groupe de travail sur les fichiers de données toponymiques et les nomenclatures

Convocateur :

Pier-Giorgio Zaccheddu

Groupe de travail sur la terminologie toponymique

Convocateur :

Trent Palmer

Groupe de travail sur les systèmes de romanisation

Convocateurs :

Peeter Päll

Catherine Cheetham

Groupe de travail sur les noms de pays

Convocateurs :

Élisabeth Calvarin

Leo Dillon

Groupe de travail sur la publicité et le financement

Convocateur :

Peder Gammeltoft

Groupe de travail sur l'évaluation et la mise en œuvre

Convocateur :

Sungjae Choo

Groupe de travail sur les exonymes

Convocateur :

Kohei Watanabe

Groupe de travail sur les noms géographiques et le patrimoine culturel

Convocatrice :

Annette Torensjö

D. Déclarations liminaires

56. La Sous-Secrétaire générale à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations a ouvert la session le 29 avril 2019 et présidé l'élection de la présidence. Le Président, Bill Watt (Australie), a fait les remarques liminaires et résumé les principales tâches à accomplir au cours de la session.

57. La Vice-Présidente du Conseil économique et social, Kira Christianne Danganan Azucena (Philippines), a fait une déclaration au nom de la Présidente du Conseil. La Sous-Secrétaire générale à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations a également fait une déclaration.

E. Adoption de l'ordre du jour

58. À sa 1^{re} séance, le 29 avril, le Groupe d'experts a adopté son ordre du jour provisoire ([GEGN.2/2019/1/Rev.1](#)), reproduit ci-après :

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.

3. Questions d'organisation :
 - a) Adoption du règlement intérieur ;
 - b) Adoption de l'ordre du jour ;
 - c) Organisation des travaux, y compris la création d'organes subsidiaires ;
 - d) Vérification des pouvoirs des représentants.
4. Rapports de la présidence et du secrétariat.
5. Rapports :
 - a) Rapports des gouvernements sur la situation dans leur pays et l'état d'avancement des travaux de normalisation des noms géographiques ;
 - b) Rapports des divisions du Groupe d'experts ;
 - c) Rapports du Groupe de travail sur les noms de pays ;
 - d) Rapports sur les réunions et conférences nationales et internationales.
6. Coopération et liaison avec d'autres organisations :
 - a) Organisations internationales ;
 - b) Commission économique pour l'Afrique et Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.
7. Normalisation nationale et internationale des noms géographiques :
 - a) Collecte de noms, traitement par les bureaux, autorités nationales, détails topographiques s'étendant au-delà d'une même souveraineté et coopération internationale ;
 - b) Directives toponymiques à l'usage des éditeurs de cartes et autres éditeurs, applicables au niveau international.
8. Avantages socioéconomiques, appui au développement durable, mesures d'application des résolutions prises ou envisagées et évaluation des travaux du Groupe d'experts (Groupe de travail sur l'évaluation et la mise en œuvre).
9. Questions relatives à la publicité et au financement des travaux du Groupe d'experts (Groupe de travail sur la publicité et le financement).
10. Activités de normalisation à l'échelle nationale en Afrique (Équipe spéciale pour l'Afrique).
11. Formation en toponymie (Groupe de travail sur les stages de formation en toponymie).
12. Terminologie toponymique (Groupe de travail sur la terminologie toponymique).
13. Les noms géographiques en tant qu'expressions de culture, de patrimoine et d'identité (y compris les questions intéressant les langues autochtones, minoritaires et régionales et le multilinguisme) (Groupe de travail sur les noms géographiques et le patrimoine culturel).
14. Exonymes (Groupe de travail sur les exonymes).

15. Fichiers de données toponymiques et nomenclatures (traitement de données et outils, gestion de bases de données et diffusion de données : produits et services) (Groupe de travail sur les fichiers de données toponymiques et les nomenclatures).
 16. Systèmes d'écriture et prononciation (Groupe de travail sur les systèmes de romanisation).
 17. Autres questions de toponymie.
 18. Modalités d'organisation de la session de 2021 du Groupe d'experts.
 19. Questions diverses.
 20. Présentation et adoption des décisions.
 21. Adoption du rapport sur les travaux de la session de 2019.
 22. Élection du Bureau de la session de 2021.
 23. Clôture de la session.
59. À la même séance, le Groupe d'experts a approuvé l'organisation de ses travaux ([GEGN.2/2019/3](#)).

F. Documentation

60. La liste des documents dont le Groupe d'experts était saisi à sa première session peut être consultée sur le site Web de la Division de statistique à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/2019-new-york-ungegn-1st-session/#documents>.
61. Les résumés des 10 séances de la session de 2019 peuvent être consultés sur le site Web du Journal des Nations Unies à l'adresse suivante : <https://journal.un.org/fr>.

Annexe

Liste des divisions géographiques et linguistiques

Division arabe
Division balte
Division celtique
Division de la Chine
Division de l'Afrique australe
Division de l'Afrique centrale
Division de l'Afrique de l'Est
Division de l'Afrique de l'Ouest
Division de l'Amérique latine
Division de l'Asie du Sud-Est
Division de l'Asie du Sud-Ouest (sauf les pays arabes)
Division de l'Asie orientale (sauf la Chine)
Division de l'Europe du Centre-Est et du Sud-Est
Division de l'Europe orientale et de l'Asie du Nord et du Centre
Division des États-Unis d'Amérique et du Canada
Division des pays non arabes de la Méditerranée orientale
Division des pays nordiques
Division du Royaume-Uni
Division du Sud-Ouest du Pacifique
Division francophone
Division indienne
Division lusophone
Division néerlandophone et germanophone
Division romano-hellénique
